****

**République Tunisienne**

**Ministère de l'Intérieur**

**Municipalité MNIHLA**

**CONSULTATION POUR LA SELECTION D’UN EXPERT CHARGE’ DE LA COMMUNICATION POUR LE PROJET**

**«Haute efficacité énergétique pour les bâtiments** **publics en méditerranée SOLE (ex  HELIOS)»**

**CONSULTATION POUR LA SELECTION D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET**

**«Haute efficacité énergétique pour les bâtiments** **publics en méditerranée SOLE (ex  HELIOS)»**

 «SOLE» est un projet financé dans le cadre du programme européen IEV CTF 3 Bassin maritime Méditerranée 2014-2020, doté d'un budget de 3.6 millions €, dont 3.2 millions € à titre de contribution de l’UE.

 Ce projet a débuté le 10 juillet 2020 et durera trois ans, son objectif principal est de développer des stratégies conjointes soutenant des réhabilitations énergétiques rentables et innovantes des bâtiments publics dans sept pays méditerranéens.

 Cela se fera à travers des actions pilotes, en promouvant le partage des connaissances techniques et le renforcement des capacités pour un changement de comportement des bâtiments afin d'améliorer leurs performances énergétiques. De plus, ce projet développera des recommandations politiques locales et conjointes pour les rénovations énergétiques du bâtiment public, reproductibles dans d'autres régions méditerranéennes.

 Conformément aux dispositions du contrat de subvention n°B\_B.4.3\_0051 en date du 10/04/2020 du projet Haute efficacités énergétique pour les bâtiments publics en méditerranée INNEMED –SOLE(ex HELIOS) la Municipalité MNIHLA est chargée de l’accompagnement et de la mise en œuvre du projet SOLE, et de la contractualisation du personnel et des experts mis à la disposition du projet.

 Dans ce cadre, la Municipalité MNIHLA en tant que partenaire PP9 lance une consultation pour le recrutement d’un **Expert en communication pour le projet** dans l'ensemble des activités liées au projet" SOLE".

**Art. 1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

 La Municipalité MNIHLA, représenté par son Maire Monsieur Sadok SAAFI, en tant que partenaire (PP9) du projet "High Energy efficiency for the public stock buildings in Méditerranéen", SOLE (ex HELIOS), avec le présent avis public, lance une consultation pour la sélection d’un **Expert chargé de la communication pour l’ensemble des activités liées au** projet SOLE pour le reste de la période de ce projet.

**Art. 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

 Pour pouvoir participer à cette consultation, l’expert doit remplir au moins les conditions professionnelles suivantes **:**

* Capacité à gérer plusieurs tâches, à établir des priorités et à rester organisé pour assurer un travail rapide et précis.
* Excellentes compétences de communication verbale et écrite.
* Excellente connaissance des logiciels de bureautique standard, tels que MS Office (en particulier Word et Power Point).
* Capacité à rédiger des rapports et des analyses et à éditer les résultats dans un format approprié.
* Exigences linguistiques : Excellent anglais et français parlés et écrits.
* Travailler en équipe
* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de communication
* Avoir une expérience de deux (02) ans **en communications** dans le cadre du programme ENI-CBC-MED ou autres programmes de coopérations transfrontalières (démontrée par des contrats de travails+ pièces justificatives de l'exécution, soient des PV de réception ou facture finale ou autres justificatifs).
* Avoir un diplôme universitaire (Licence, Maitrise, Mastère ou doctorat ou diplôme universitaire) en relation avec le domaine des médias, communications, ou autre domaine connexe.
* Le candidat à la sélection doit fournir les pièces exigées avant la date limite de candidature relative au présent avis.

**Art.3- DUREE DE LA COLLABORATION**

 La collaboration entre l’expert en communication et la Municipalité MNIHLA démarre à partir de la date de signature du contrat et dure tout au long des activités du projet jusqu’à la livraison du rapport final du projet sauf prolongation accordée par l'Autorité de Management.

**Art. 4 – MISSIONS ET OBJECTIF A ATTEINDRE PAR L’EXPERT CHARE’ DE LA COMMUNICATION**

 Ce référent au site ENI-CBC-MED, l'expert chargé de communication doit savoir à travers le contrat de subvention écrite en langue anglaise et ses annexes d’acquérir une connaissance approfondie des termes de conditions du contrat et de ses annexes ainsi des informations relatives à son mandat y compris les prolongements des durées qui peuvent avoir lieu.

 Ainsi, dans le cadre de ce projet et sous l’autorité de chef de projet, l’expert **chargé de communication** doit **s**outenir le partenaire de projet dans les responsabilités suivantes :

* Mise en œuvre et suivi quotidien des activités de communication pour le projet
* Coordination et soutien des activités de communication du partenaire du projet avec le Coordinateur du projet
* Gestion des médias sociaux et du site Web ; mettre à jour régulièrement le site web officiel et les réseaux sociaux de la municipalité pour les activités liées au programme ENI CBC MED
* Participation aux événements du programme et du projet
* Soutenir la municipalité dans la préparation des événements internationaux.
* Appui à la rédaction des rapports intérimaires narratifs

**Art. 5 – REMUNERATION**

 La rémunération comprendra les frais de déplacement et d’hébergement de l’expert, qu’il soit en Tunisie ou dans les pays du programme.

Les paiements se feront, en HTVA et en Dinars Tunisien par virement bancaire.

 Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par la Municipalité MNIHLA et les personnes habilitées.

 Le paiement de l’Expert sélectionné, se fait en trois tranches suite à la présentation d’une facture régulière en trois exemplaires et d'un rapport de mission :

\* La première tranche équivalente à 30% de la rémunération totale, sera effectuée le 31 décembre 2022

\* La deuxième tranche équivalente à 30% de la rémunération totale, sera effectuée le 31 mai 2023

\* La troisième tranche, équivalente à 40% de la rémunération totale, sera effectuée au moment de la clôture du projet dans les délais sauf prolongation accordée par l'autorité de Management

**Article 6— MODE DE PRESENTATION DES OFFRES**

## 1-REGLEMENTATION DE LA CONSULTATION

La désignation du prestataire sera conduite par une consultation selon la réglementation tunisienne de passation des marchés en vigueur (commandes publiques pour les études dont les montants sont inférieurs à cinquante milles dinars).

La consultation sera aussi conduite par les procédures de passation des consultations à travers le shopping Mall du système d’achat public en ligne TUNEPS.

## 2-CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Les soumissionnaires éligibles et intéressés à concourir peuvent retirer le dossier du consultation en ligne du site web TUNEPS: <https://www.tuneps.tn/index.do>

Le dossier de participation à la présente consultation, doivent être transmises en ligne, via le système d’achat public en ligne TUNEPS. L’offre sera déposée sur la plateforme TUNEPS, au plus tard à la date du 28/09/2022 à 09h, 00mn. Les offres parvenues en retard ne seront pas acceptées.

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement dont le système dispose pour chargement des dossiers, les soumissionnaires peuvent présenter une partie de leur offre hors ligne( administratives et les pièces justificatives pour les listes des références ..),par voie postale recommandée ou rapide-poste ou remise directement au bureau d’ordre à la Municipalité MNIHLA route de Bizerte, Km 4.5, MNIHLA Ariana 2094 et portera les références suivantes :

|  |
| --- |
| **CONSULTATION 25/2022 POUR LA SELECTION D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET SOLE** **A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D’OUVERTURE DES PLIS** |

 au plus tard à la date limite du 28/09/2022 à 09h, 00mn qui sont mentionnée dans l’avis.

Les Soumissionnaires doivent obligatoirement présenter toutes les pièces financières de l’offre et tous les éléments exigés relatif à l’évaluation technique et financière, en ligne sur le système TUNEPS. Et doivent aussi indiquer dans leur offre en ligne tous les éléments envoyés hors TUNEPS lesquels doivent être conforme à l’offre en ligne.

En cas de discordance entre les éléments de l’offre en ligne sur TUNEPS et ceux envoyés hors TUNEPS, les éléments adoptés officiellement seront les éléments de l’offre en ligne sur TUNEPS, et ce conformément à l’article 8 de l’arrêté du Président de Gouvernement daté du 31 Août 2018 portant l’approbation du guide des procédures de passation des marchés publics via TUNEPS.

## Article 7 : ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements à demander ou auraient des doutes sur la signification exacte de certaines parties des documents de la consultation, ils devraient se référer par écrit à la commune (par TUNEPS), en vue d'obtenir les éclaircissements nécessaires, avant de transmettre leur offre et ce dans un délai minimum de dix (10) jours avant la date limite de réception des offres.

Si les questions sont fondées, elles feront l'objet d'additifs au dossier de la consultation qui sera transmis à tous les soumissionnaires dans un délai minimum de huit (08) jours avant l'expiration de la date limite de réception des offres. Ces additifs feront partie des documents de la consultation.

Des additifs peuvent être ajoutés par la commune au dossier d'appel d'offres en vue de rendre plus claire la compréhension des documents ou d'apporter des modifications aux documents de la consultation

## Article 8 : LES PIECES DES OFFRES

**Documents envoyés à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS.**

Les Soumissionnaires doivent obligatoirement présenter toutes **les pièces financières** de l’offre et **tous les éléments exigés relatif à l’évaluation technique et financière**, **en ligne** sur le système **TUNEPS**. Et doivent aussi indiquer dans leur offre en ligne tous les éléments envoyés hors TUNEPS lesquels doivent être conforme à l’offre en ligne.

###  Pièces administratives:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Les documents administratifs** | **Opération à réaliser** | **Authentifications** |
| A1 | Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire | Selon le modèle figurant à l’annexe N°1 dûment rempli  | Fiche portant date, signature et cachet du soumissionnaire etenvoyé par TUNEPS |
| A2 | Déclaration sur l’honneur de non-influence | Selon le modèle figurant à l’annexe N°2 dûment rempli | Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire etenvoyé par TUNEPS |
| A3 | Déclaration sur l’honneur de non faillite | Selon le modèle figurant à l’annexe N°3 dûment rempli | Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire etenvoyé par TUNEPS  |
| A4 | Déclaration sur l’honneur de conformité des informations déclarées par le concurrent et exigé par le cahier des charges (ARTICLE 2 ET ARTICLE 8) |  | Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire etenvoyé par TUNEPS |
| A5 | Registre national des entreprises Récent (1 mois) |  | Extrait qui comporte un QR-Code valide hors TUNEPS |

**Vu que la procédure de passation du marché est en ligne, les documents suivants sont remplacés par un engagement en ligne**: Le soumissionnaire doit accepter et approuver sur le système TUNEPS:

* La déclaration sur l’honneur spécifiant l’engagement de ne pas avoir fait et de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d’influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.
* Une déclaration de non appartenance : une déclaration sur l’honneur attestant que le soumissionnaire n’était pas un agent public au sein de la Commune ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.
* Toutes les clauses du cahier des charges.

### Pièces de l’offre technique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Les documents techniques** | **Les obligations du participant** |
| T1 | Termes de Références  | Signés et datés avec cachet du soumissionnaire etenvoyé par TUNEPS |
| T2 | Une présentation du soumissionnaire Signés et datés avec cachet du soumissionnaire | La présentation du soumissionnaire doit être accompagnée par les pièces justificatives de réalisation des missions (attestation, contrat, bon de commande …)envoyé par TUNEPS |
| T3 | Une copie du diplôme de l’Expert Intervenant | Copie conforme et envoyé par TUNEPS |
| T4 | Un Curriculum Vitae détaillé présentant l’expérience justifiée | CV portant la signature du soumissionnaire et envoyé par TUNEPS  |
| T5 | La liste détaillée des références de l’Expert selon le modèle joint en Annexe C  | La liste doit porter la signature du participant, son cachet ainsi que la dateNB : les missions terminées ou en cours qui ne sont pas appuyées par des pièces justificatives (contrats, attestation de bonne exécution, PV de réception, facture et justificatifs de paiement …etc.) ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission.envoyé par TUNEPS |

***NB :*** En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement dont le système dispose pour chargement des dossiers, les soumissionnaires peuvent présenter une partie de leur offre hors ligne( administratives et les pièces justificatives pour les listes des références ..),par voie postale.

### Pièces de l’offre financière

**Obligatoirement envoyé sur TUNEPS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Les documents financiers** | **Les obligations du participant** |
| F1 | L’Acte d’engagement (soumission) selon le modèle joint en Annexe F1. | Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire et **Obligatoirement envoyé sur TUNEPS** |
| F2 | Offre financière selon le modèle joint en annexe F2. | Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire et **Obligatoirement envoyé sur TUNEPS** |

**Art. 9– OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour même de la date limite de remise des offres indiquées à l'avis de la consultation.

 **Art. 10 – METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES**

**10-1 -Offre technique:**

 La Commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note technique (**NT**) selon les critères détaillés dans le tableau suivant:

|  |  |
| --- | --- |
| **NOTE MAX ATTRIBUEES** | **CRIETRES DE SELECTION ET SCORES** |
| FORMATION |
| **10 pts** | Diplôme de l’intervenant chargé de mission, soient : Doctorat : 10 pts Mastère : 08 pts Maîtrise et Licence : 5 pts |
| EXPERIENCE GENERALE |
| 10 pts | - 2 ans minimum [2 ans ,5 ans [ : 5pts  - 5 ans et + : 10 pts |
| EXPERIENCE SPECIFIQUE |
| 30 pts | Expérience en communication dans des projets d’une durée minimale de trois mois (10 pts par projet justifiée par des PV de réceptions ....... ). |
| 50 pts | Expérience en communication dans le programme de coopération transfrontalière ENI CBC MED ou autres programmes internationaux (10 pts par référence justifiée par des PV de réceptions ....... ). |
| **100 points** | **Score total technique (ST)** |

**10-2 Offre financière**

 La commission classe les offres financières d’une façon croissante. Elle attribue la note financière (**NF**) maximale de 100 points à l’offre le moins disant. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en appliquant la règle de trois).

 **Exemple :**

Supposons que 4 offres financières sont parvenues au bénéficiaire comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **N° de l’offre** | **Montant (Milles Dinars)** |
| **1** | **65** |
| **2** | **40** |
| **3** | **20** |
| **4** | **85** |

Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Offres****(Par ordre croissant)** | **Montant (Milles Dinars)** | **Nombre de points** |
| **3** | **20** | **100** |
| **2** | **40** | **50** |
| **1** | **65** | **30,77** |
| **4** | **85** | **23,53** |

Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple) : 100\*20 / Offre

**10-3 Note globale**

Pour la note globale, qui déterminera le rang des offres, l’évaluation technique sera pondérée avec 75%, l’offre financière avec 25%.

**Note Globale de l'offre (i) = Note Technique de l'offre (i) x 75% + Note Financière de l'offre (i) x 25%**

L’offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l’offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d’égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l’offre la plus avantageuse.

La Commission compétente sera responsable de :

* Arrêter la liste des candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l’exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
* Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation si elle juge qu’elle n’a pas obtenu des offres acceptables.

**Art. 11 – CONDITION DE REFUS**

 L'absence de l'une des pièces justificatives entrainent l'exclusion de la candidature et ce, après l’octroi d'un délai de grâce de 7 jours à partir de date de réception d'une lettre ou d’un e-mail.

**Art. 12 – CONFIDENTIALITE**

 Le prestataire est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable du représentant légal de la Municipalité MNIHLA.

 Tout manquement au respect de cette clause entrainera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

**Art. 13 – TEXTES GENERAUX**

 Le présent contrat reste soumis au décret n°1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics et tous les textes qui l'ont complétés et modifiés et Guide des procédures nationales pour la mise en œuvre des projets financés par l’Union européenne dans le cadre de la coopération transfrontalière.

**Art. 14 – CONTESTATIONS ET LITIGES**

 Toutes contestations ou litiges pouvant naitre de l'interprétation ou de l'exécution de la présente commande seront réglés à l'amiable par les deux parties. Faute d'accord, les parties contractantes se remettront à l'avis du tribunal de première instance de l'Ariana.

**Art. 15 – COMPTABLE PAYEUR**

Le comptable payeur est Monsieur le Receveur de finance à MNIHLA, comptable Municipalité MNIHLA.

 **Art. 16 – DOMICILIATION BANCAIRE**

 Les honoraire de l’Expert en communication seront règles par virement bancaire au nom de .............................................................titulaire de compte ouvert à............................ Agence....................................sous le N°..........................................................................

 **Art.17 - TIMBRES ET FRAIS D'ENREGISTREMENT**

Le présent contrat est soumis aux droits de timbre et d'enregistrement qui restent à la charge de l’Expert.

 **Art.18 - VALIDITE DU CONTRAT**

Le présent contrat ne sera valable qu'après approbation de Monsieur le président de la Municipalité MNIHLA.

………………le………………………….. ………………..le………………

PRESIDENT DE LA COMMUNE Lu et Accepté

 SADOK SAAFI Le prestataire

 Nom et Prénom, Signature et Cachet

**Annexe 1: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire**

Nom ou raison sociale …………………………………………………………………………………………………

Adresse/Siège Social : ………………………………………………………………………………………………….

Téléphone : ………………………………………………………………………………………….……………………

Fax : ……………………………………………………………………………………………………………………….

Adresse email : ……………………………………………………………………………………...

Matricule Fiscal : …………………………………………………………………………………..……………………

Numéro du compte bancaire: ………………………………………………………………………..…………………

Banque : ……………………………………………………………………………………………..……………………

Enregistrement au registre national des entreprises sous le N° …………………………………………………..

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom)…………………………………………………………………………………………………...………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Fait à ……...........………, le ………….....…………

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**Annexe 2 : Déclaration sur l’honneur de non-influence**

Je soussigné (nom, prénom et fonction)……………………………………………………………..

Représentant de la société (dénomination)………………………………………………………….. ………………

Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°………………………………………….. faisant élection de domicile à (adresse complète)………………………………….………………. ………………………..

……………………………………………………………………………………………………….…………

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°25 /2022 pour **LA SELECTION D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET SOLE**  «"High Energy efficiency for the public stock buildings in Méditerranéen",»

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

La Municipalité de Mnihla est en droit, en cas de constatation du nom respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à ……...........………, le ………….....…………

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**Annexe 3 : Déclaration sur l’honneur de non faillite faite par le soumissionnaire**

Je soussigné (nom, prénom et fonction)……………………………………………………………..

Représentant de la société (dénomination)………………………………………………………….. ………………

……………………………………………………………………………………………………….…………

Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°………………………………………….. faisant élection de domicile à (adresse complète)………………………………….………………. ………………………..

……………………………………………………………………………………………………….…………

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N°25 /2022 pour **LA SELECTION D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET SOLE**  «"High Energy efficiency for the public stock buildings in Méditerranéen",»

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l’effet d’une procédure en vigueur ou d’une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

La Municipalité de Mnihla est en droit, en cas de constatation du nom respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à ……...........………, le ………….....…………

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**Annexe F1 : Soumission**

 Je soussigné…………………………………………………………………………….agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société…………………………………………….adhérant à la CNSS N°…………………. inscrit au registre national des entreprises sous le N° ……………………..faisant élection de domicile à…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………... Après avoir pris connaissance des termes de références de la consultation N°……/2022 pour la sélection **D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET SOLE**  «"High Energy efficiency for the public stock buildings in Méditerranéen"».

 Je m’engage et me soumets à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l’importance des prestations dont j’ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre : …………………..................................……….......................................................

Montant en HTVA en Lettre : ……………………................................…………………….....................................

La Municipalité de Mnihla se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque ………………………………sous le numéro ……………………………………

* M’engage à assurer l’exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits dans les termes de référence.
* M’engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de Quatre Vingt Dix jours (90) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
* Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j’agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à ……...........………, le ………….....…………

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**Annexe F2 : offre financière**

**BORDEREAU DES PRIX ET DEVIS ESTIMATIF**

Le prix total des services proposés est de < ……. > TND. Ce prix n’inclut pas la TVA.

Le prix offert comprend l’exécution / livraison des articles décrits dans l’offre technique, ainsi que tous les frais accessoires connexes, tels que le transport, la logistique, etc., si nécessaire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignation** | Le prix total des services proposésHTVA |
| **D’UN EXPERT EN COMMUNICATION POUR LE PROJET SOLE**  «"High Energy efficiency for the public stock buildings in Méditerranéen"».  |  |

**Arrêter le présent bordereau estimatif à la somme de :……………………………………….**

…………………………………………………………………………………………………………….

Fait à ……...........………, le ………….....…………

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

**Annexe C : Liste détaillée des références**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom/prénom :** |  |
| **Diplôme universitaire :** |  |
| **Nombre d’année d’expérience générale :** |  |

 Références dans la mise en œuvre d’activités selon les exigences obligatoires et souhaitables décrites dans l’article des « Conditions professionnelles » et l’article de l’offre technique :

**Tableau A :** Expérience en communication dans des projets d’une durée minimale de trois mois

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | **Client** | **Intitulé du Projet** | **Intitulé du Programme** | **Date début – date fin** | **Référence des pièces justificatives** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Tableau B :** Expérience en communication dans le programme de coopération transfrontalière ENI CBC MED ou autres programmes internationaux

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | **Client** | **Intitulé du Projet** | **Intitulé du Programme** | **Date début – date fin** | **Référence des pièces justificatives** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

NB : Cette liste doit être accompagnée par les diplômes et le curriculum vitae signés par le soumissionnaire ainsi que les pièces justificatives nécessaires pour les missions réalisés et/ou en cours.

Fait à ……...........………, le ………….....…………

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 1 : SOUMISSION

Je soussigné (Nom, prénom, tels que figurant sur la CIN)..............................................................Domicilié au ..............................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................Titulaire de la carte d'identité nationale N° ..................................................... délivrée le ....................................................Exerçant la profession de .........................................................................................................................................................................

Adresse......................................................................................................................................................................................

........................................................................................................................................................Agissant en qualité de .......................................................................................................................................................................... après

avoir pris connaissance des termes de références au " sélection d'un expert chargé de communication du projet SOLE ", Je m'engage à exécuter les prestations conformément aux caractéristiques exigées dans les termes de référence et moyennant les prix établis dans mon offre.

Les prix que j'offre sont fermes et non révisables. Le montant total de cette soumission s'élève à la sommes de :.......................................................................................................................................................................

.............................................................................................................................................(Montant en lettres et en chiffres HTVA).

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant 90 jours fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres. Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir. Je m'engage, si mon offre est acceptée, à exécuter l'ensemble des prestations conformément aux termes des articles des conditions de participation, administratives et financière.

..........................Le:...................................

Signature et cachet